



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **27**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers absents : **3**

OBJET :
Ouverture anticipées des dépenses d'investissement 2026 – Budget annexe PÉRILS

SÉANCE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 10 décembre 2025 s'est réuni en salle du conseil à la Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER Maire,
Hélène BOUDON, Claude GOUILLOU-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pépa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Sérap ALP, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON ;
Monique MORENO à Martine MUÑOZ ;
Eric BOUCOURT à Yoann BENTEJAC ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Sylvain HERMAN ;

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

OUVERTURE ANTICIPÉES DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026 – BUDGET ANNEXE PÉRILS

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1612-1 ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Considérant** qu'il est proposé d'autoriser le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2026 en date du 24 février 2026, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») ;
- **Considérant** que pour le budget annexe PERILS, les crédits ouverts en dépenses d'investissement étant de 310 432,82 euros, il est proposé la répartition suivante :

Chapitre	Nature	Montant en Euros
Chapitre 45411 - Travaux pour compte de tiers	45411004 – Travaux pour compte de tiers / Péril du 11 rue Patural Puy	250,00 €
	45411025 – Travaux pour compte de tiers / Péril du 15 rue des Grammonts	3 270 €
	45411029 – Travaux pour compte de tiers / Péril du 8 Impasse du 29 Juillet	7 670 €
	45411030 – Travaux pour compte de tiers / Péril du 8 rue Alexandre Dumas	11 318,00 €
	45411031 – Travaux pour compte de tiers / Péril de la Falaise du Carnot	25 000,00 €
	45411032 – Travaux pour compte de tiers / Péril du 26 Rue Durolle	30 000,00 €
<i>Sous total chapitre 45</i>		77 508,00 €
Total Général		77 508,00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 27 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX, Philippe BARRAU) :

- **Autorise** le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2026, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus.
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Pierre CONTIE

Le Maire,

Stéphane RODIER

